

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Sommaire



4 ÉDITO DU PRÉSIDENT

6 LE MOUVEMENT SOLIHA

8 L'ACTION DE SOLIHA EN 2023

10 CHIFFRES CLÉS

12 PANORAMA

18 APPORTER DES SOLUTIONS HABITAT SOCIALES ET INNOVANTES

19 INNOVER AVEC LE SOLIHA LAB

20 RÉNOVER L'HABITAT PRIVÉ

22 ADAPTER LES LOGEMENTS

24 LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET NON-DÉCENT

26 CONDUIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE

28 PRODUIRE DU LOGEMENT D'INSERTION

30 GÉRER DES LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE

32 ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE LOGEMENT

34 SOUTENIR LE RÉSEAU

36 PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS

39 MONTER EN COMPÉTENCE ET GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

43 CO-CONSTRUIRE

46 AGIR ENSEMBLE

49 ANNEXES

50 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

51 ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOLIHA

52 L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

54 ANNUAIRE DU MOUVEMENT

édito

En ma qualité de président de la Fédération SOLIHA, élu le 2 février 2024, il me revient l'honneur de préfacer l'édition 2023 du rapport d'activité.

Je veux à cette occasion saluer et remercier Hélène Pélissard, ma prédécesseure, pour son engagement au service du Mouvement au cours de ces cinq dernières années. En effet, lors de ses deux mandats, elle a œuvré avec pragmatisme et détermination pour accompagner le déploiement et la diversification du réseau. La structuration du Mouvement autour des 123 associations porte son empreinte. Plus encore, les faits marquants de l'année 2023 sont une belle illustration de son action.

J'ai pu, au cours de cette année, m'imprégner des missions, des acteurs et de l'organisation du réseau.

En ce sens, le séminaire des administratrices et des administrateurs à Nice, les 13 et 14 avril 2023, a été une occasion unique de souder notre conseil d'administration, de partager nos points de vue et d'ouvrir de nouvelles perspectives. À titre personnel, j'y ai rencontré des femmes et des hommes particulièrement investis et fortement attachés aux valeurs du Mouvement.

Lors de ce séminaire, nous avons acté de la nécessité de travailler au renforcement de notre identité, de réaffirmer nos valeurs et ce qui donne du sens à notre action. C'est pourquoi, j'ai engagé, dès 2023, une réflexion autour de l'élaboration du projet associatif du Mouvement, dans la continuité du projet stratégique CAP 2025 ! et des constats que nous pouvons d'ores et déjà en tirer.

L'année 2024 verra la concrétisation et la présentation de ce projet que j'ai voulu collaboratif avec l'ensemble des acteurs du Mouvement SOLIHA : salariés, administrateurs, bénévoles et partenaires. Notre objectif, à travers ce projet associatif, est bien de remettre au cœur de notre action les personnes accompagnées.

Cette année encore, nous avons pu démontrer la force de notre Mouvement pour répondre aux besoins des plus démunis et leur permettre de disposer d'un logement digne, abordable et économique en énergie. J'en veux pour preuve les chiffres de notre activité. Ainsi, ce sont plus de 258 000 ménages accompagnés par les associations SOLIHA en 2023 dans leurs projets d'amélioration de leur habitat, dans l'accès ou le maintien dans un logement accessible.

Ces chiffres, aussi encourageants soient-ils pour l'activité de notre Mouvement, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'ampleur de la tâche. Bien au contraire ! De nombreux défis seront à relever durant l'année 2024, dans une période d'évolution majeure des politiques publiques.

Je crois profondément aux atouts, aux ambitions et aux forces de notre Mouvement pour relever ces défis et répondre, dans une proximité qui fait notre force, aux besoins de nos concitoyens les plus précaires et vulnérables.



Alain Régnier
Président de la
Fédération SOLIHA

LE MOUVEMENT SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, SOLIHA :

- favorise **l'accès et le maintien dans l'habitat** des **personnes défavorisées, fragiles et vulnérables** ;
- agit **auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions**, pour apporter **des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires**.

Les associations SOLIHA sont agréées « Services sociaux d'intérêt général » par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées. Ces agréments permettent de bénéficier d'aides publiques et de contractualiser avec les décideurs publics.

SOLIHA est le **1^{er} réseau associatif à avoir engagé une démarche qualité des services** au travers de la certification Qualicert-SGS.



**SOLIHA déploie
ses métiers
sur l'ensemble
du territoire
national**

RÉHABILITATION

- LA RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES COPROPRIÉTAIRES
- LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

LOGEMENT D'ABORD

- LA PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION
- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- LA GESTION LOCATIVE SOCIALE



123
STRUCTURES PRÉSENTES EN
MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER



3 550
SALARIÉS



1 960
ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

FÉDÉRATION
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

1 Fédération nationale

UNION TERRITORIALE
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRE

10 Unions territoriales



10 structures
associées

123
ORGANISMES

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

74 généralistes
+ 30 antennes locales

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

17 Agences
immobilières sociales
+ 6 antennes locales

SOLiHA BÂTISSEUR
DE LOGEMENT
D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

11 Bâtisseurs de
logements l'insertion



L'ACTION DE SOLIHA EN 2023

Chiffres clés
Panorama

CHIFFRES CLÉS 2023

**258 000 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS**

AMÉLIORER L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE EN ACCOMPAGNANT 134 400 MÉNAGES

Accompagner les ménages pour leur permettre de **vivre dans un logement digne, adapté et économique en énergie**.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

111 400

ménages accompagnés
dans leur projet de réhabilitation



- 32 200 ménages en logement individuel
- 73 200 ménages en copropriété
- 6 000 ménages en sortie d'habitat indigne

ADAPTATION

23 000

ménages seniors et personnes en
situation de handicap accompagnés dans
l'adaptation de leur logement

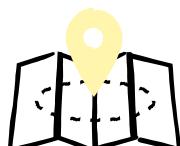


et **49 200**

ménages sensibilisés
aux éco-gestes et
à l'adaptation de leur
logement

REDYNAMISER LES TERRITOIRES

Accompagner les collectivités locales dans la **définition de leur stratégie**
et la mise en place de **programmes de rénovation de l'habitat**



1 260

contrats avec les collectivités locales et partenaires
dont 470 programmes Anah

FAVORISER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS L'HABITAT EN MOBILISANT LE PARC PRIVÉ À DES FINS SOCIALES

Mobiliser le parc privé, mettre à disposition le parc social de SOLIHA et produire de nouveaux logements **pour permettre à tous d'accéder à un logement abordable et économe en énergie.**

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

46 300

ménages accompagnés pour leur permettre d'accéder à un logement, d'y rester et de favoriser leur insertion



GESTION LOCATIVE SOCIALE

38 000

logements sociaux et places en structures collectives



— 24 600

logements en intermédiation locative

— 9 400

logements en propriété

— 4 000

places en structures collectives*

*19 structures d'hébergement | 17 hôtels sociaux
35 pensions de famille | 35 résidences sociales
4 structures asile et réfugiés



PARC TRÈS SOCIAL

350

logements produits en maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI)



PANORAMA 2023

janvier



Lancement de la campagne annuelle #SOLIHAinnove

Chaque mois, un projet innovant porté par une association SOLIHA a fait l'objet d'une valorisation.

Une exposition de 15 projets socialement innovants a également eu lieu lors de l'Assemblée générale de la Fédération et des deux rencontres nationales SOLIHA.



DÉCOUVRIR LES
15 PROJETS INNOVANTS

février



Conseil national de la refondation :

La Fédération a formulé 15 propositions pour réformer la politique du logement et permettre à chacun de disposer d'un logement abordable, économique en énergie et adapté.



LIRE LES
15 PROPOSITIONS SOLIHA

Signature de deux nouveaux partenariats :



Avec le réseau associatif ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

Pour renforcer nos actions réciproques de prévention en direction des ménages en perte d'autonomie.

&



mars



Accompagnement des déplacés ukrainiens

Près de 2 700 déplacés venant d'Ukraine ont été accompagnés par les associations SOLIHA et 945 logements ont été mobilisés pour leur trouver un toit et leur permettre de se sentir en sécurité.

Déplacement de Juliette Laganier à SOLIHA Ardèche, association qui participe activement à l'accueil des déplacés.



1ères rencontres nationales des acteurs de l'habitat partagé « Vers une nouvelle culture de l'habiter ? »

L'Afev, Cohabilis, Habitat Participatif France, l'Unafo et SOLIHA ont organisé les premières Rencontres nationales des acteurs de l'habitat partagé le 5 avril. Une matinée d'échanges, à Paris et en distanciel, qui était l'occasion de présenter, de s'interroger et d'ouvrir la voie au développement de cette nouvelle forme d'habitat qui tourne le dos à l'individualisme et cultive le « vivre-ensemble ».



Avec l'IRTS (Institut régional du travail social) Ile-de-France, pour :

- Faire connaître les associations SOLIHA aux étudiants en formation CESF (Conseiller en économie sociale et familiale) ;
- Accueillir des étudiants au sein des associations SOLIHA ;
- Favoriser l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle.



avril



Séminaire du Conseil d'administration de la Fédération SOLIHA

Deux jours de réflexion et d'intelligence collective autour d'un enjeu phare : « Comment renforcer notre capacité à faire Mouvement ? » : bilan d'étape du projet stratégique « CAP 2025 ! », réflexion sur le thème « les associations SOLIHA de demain et leur attractivité », échanges autour de la structuration du Mouvement.

1^{er} colloque du projet Concerto Rénov

« Vers une accélération de la rénovation énergétique des logements privés ». Retenu dans le cadre du programme européen LIFE de la Commission Européenne, le projet Concerto Rénov, co-piloté avec Sonergia et Capenergie a pour objectif de faciliter les démarches des particuliers en rassemblant les acteurs de la chaîne de valeur de la rénovation énergétique sur une même plateforme, une solution intégrée allant du diagnostic du logement au suivi des économies d'énergie post-travaux.



#TurnOnTheLight
**FOR
A BAN
on disconnections**

mai

Soutien de l'appel de 12 organisations nationales et européennes pour une interdiction européenne des coupures d'énergie

La privation énergétique est un facteur d'exclusion sociale qui a des effets dramatiques sur le bien-être, l'estime de soi, la vie professionnelle, familiale, et l'éducation.

#TurOnTheLight

juin



Assemblée générale de la Fédération SOLIHA, suivie de la Rencontre nationale « Ensemble, innovons pour un habitat durable et solidaire »

L'occasion de lancer officiellement le SOLIHA Lab, laboratoire d'innovation sociale en matière d'habitat.

LAB

juillet



SOLIHA dans les médias

« Nous sensibilisons à la nécessité des travaux mais aussi à l'importance des écogestes », explique Delphine Agier, directrice de SOLIHA Rhône et Grand Lyon dans *Le Monde*.



LIRE
L'ARTICLE

août

Des activités pour favoriser le lien social au Talus de Majicavo

En lien avec la Ligue de l'enseignement, SOLIHA Mayotte a proposé des activités aux habitants défavorisés du Talus de Majicavo, dans le but de favoriser le lien social.



VOIR LE REPORTAGE
DE FRANCE TV LA PREMIÈRE

septembre



Journée territoriale des Acteurs du Logement d'Insertion

La Fapil, SOLIHA, l'Unafa et l'Unhaj ont organisé une rencontre, à Rouen, dédiée à la valorisation des partenariats locaux.



octobre



Participation de SOLIHA au 83^{ème} Congrès HLM

DU 3 AU 5 OCTOBRE, À NANTES, SUR LE THÈME « TOUTES NOS ÉNERGIES POUR LE LOGEMENT », SOLIHA ÉTAIT PRÉSENT AU CONGRÈS DES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL. L'OCCASION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC NEXITY NON PROFIT POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PENSIONS DE FAMILLE.



Campagne nationale "Bien vieillir chez soi avec SOLIHA" du 2 au 8 octobre

Cette campagne visait à mettre un coup de projecteur sur les actions du Mouvement SOLIHA dans l'accompagnement des seniors. Les associations SOLIHA se sont fortement mobilisées avec plus de 170 événements organisés partout en France.



Rencontres nationales de l'habitat privé de l'Anah

SOLIHA était présent et est intervenu aux rencontres nationales de l'habitat privé organisées par l'Anah à Lille. Ces Rencontres nationales étaient l'occasion pour SOLIHA de prendre part aux débats sur la rénovation énergétique de demain.

LA SEMAINE NATIONALE DES PENSIONS DE FAMILLE

3^{ème} Semaine nationale des pensions de famille

Cette troisième édition, co-organisée par la Dihal et les Fédérations (SOLIHA, Fapil, UNAFO, Habitat et Humanisme, FAS, FAP, avec le soutien de l'USH), a rassemblé près de 409 événements dans toute la France, recensés sur le site pensionsdefmaille.org. Le Mouvement SOLIHA a contribué à une douzaine d'entre eux, mobilisant près de la moitié du réseau des pensions.



Salon de la Copropriété et de l'Habitat

Intervention de SOLIHA à plusieurs conférences et échange privilégié avec Patrice Vergriete, Ministre délégué chargé du Logement (de juillet 2023 à janvier 2024) pour trouver des solutions concrètes à la rénovation globale des copropriétés : maîtrise des charges, gestion de l'énergie, actualité réglementaire, intelligence artificielle, etc.



SOLIHA co-organise la troisième Journée contre la précarité énergétique

Cette journée initiée il y a 3 ans par la Fondation Abbé Pierre dans le but de sensibiliser à la précarité énergétique, est aujourd'hui co-organisée par 24 organismes, dont la Fédération SOLIHA.

L'objectif de ce rendez-vous annuel est de fédérer, visibiliser et interpeller autour de la précarité énergétique, injustice sociale, sanitaire et environnementale qui touche 12 millions de personnes en France.

novembre



Salon des Maires et des Collectivités locales

Pour la première fois, la Fédération SOLIHA était présente au Salon des Maires et des Collectivités locales. Le comité de pré-sélection de l'association STOP à l'Exclusion Énergétique avait retenu le projet BBC Solidaire comme lauréat des Trophées des Solutions contre la précarité énergétique dans la catégorie Meilleure rénovation énergétique, globale et performante.

décembre

SOLIHA dans les médias

Mise en lumière de SOLIHA et du rôle clé d'ergothérapeute dans le cadre de projets d'adaptation, au 20h de France 2.



VOIR
LE REPORTAGE



APPORTER DES SOLUTIONS HABITAT SOCIALES ET INNOVANTES

- Innover avec le SOLIHA Lab
- Rénover l'habitat privé
- Adapter les logements
- Lutter contre l'habitat indigne, dégradé et non-décent
- Conduire des projets de territoires
- Produire du logement d'insertion
- Gérer des logements à vocation sociale
- Accompagner vers et dans le logement

INNOVER AVEC LE SOLIHA LAB

La démarche d'innovation sociale au sein du Mouvement remonte aux origines des deux réseaux constitutifs de SOLIHA. Dès le début des années 50, ils ont contribué, à l'identification de nouvelles problématiques liées à l'habitat et à la mise en œuvre de solutions opérationnelles.

Approuvé en 2019, le cadre stratégique « CAP 2025 ! » proposait la création du SOLIHA Lab pour amplifier la logique d'innovation du Mouvement. En 2023, le SOLIHA Lab voit le jour et devient une mission à part entière.

Le SOLIHA Lab repose sur la participation des associations SOLIHA locales. Il s'agit d'une démarche ascendante qui vise à :

- Inciter les associations à être force de proposition pour répondre aux besoins sociaux de leurs territoires ;
- Accompagner la professionnalisation du Mouvement et appuyer les associations locales dans l'incubation, la modélisation et l'évaluation de projets socialement innovants ;
- Piloter l'essaimage national de projets à forts impacts sociaux et environnementaux.

En 2023, la Fédération a mis en lumière plus de trente projets SOLIHA socialement innovants.

Au mois de novembre, s'est tenu le webinaire « L'innovation sociale, de quoi parle-t-on ? », en partenariat avec l'AVISE, centre de ressources national de l'innovation sociale. À destination des salariés du Mouvement, celui-ci avait pour objectif de rappeler les fondamentaux de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de ses financements. Une soixantaine de salariés étaient au rendez-vous.

Le SOLIHA Lab a identifié et relayé une trentaine d'appels à projets (des Régions, de l'Ademe, du Fonds Social Européen, des entreprises et fondations). Plusieurs associations du Mouvement (SOLIHA Mayotte, SEDES SPRHEM, le CDHU – Conseil Développement Habitat Urbanisme) ont bénéficié de l'appui du SOLIHA Lab pour l'élaboration des dossiers de candidature.

Par ailleurs, plusieurs partenariats ont été initiés ou se sont concrétisés dans le cadre du SOLIHA Lab, en particulier sur les métiers de la réhabilitation accompagnée : STOP à l'Exclusion Énergétique, Saint-Gobain, Leroy-Merlin, Watt solidaire, etc.

Les conclusions de l'étude sociologique du projet BBC Solidaire (Bâtiment basse consommation) ont nourri le plaidoyer tout au long de l'année.

BBC Solidaire est un projet socialement innovant qui vise à la démocratisation des rénovations performantes pour les plus vulnérables. Ce projet a pour objectif de démontrer que des maisons individuelles énergivores occupées par des ménages très modestes peuvent être transformées en logement BBC, avec un reste à charge proche de zéro.

En savoir plus : www.soliha.fr/soliha-innove-avec-bbc-solidaire

En 2022 et 2023, grâce au soutien financier de mécènes privés (la CEGC, la Fondation Legrand, la Fondation Castorama, Watt for Change, Mirova, Sonergia, la Fondation de France, des donateurs particuliers, etc.), six chantiers pilotes sont initiés. L'étude sociologique réalisée par le cabinet GBS en 2022/2023 montre que l'impact de ces rénovations « va bien au-delà des bénéfices énergétiques, ce sont des projets qui changent la vie des personnes accompagnées ».

En parallèle de ces actions opérationnelles, le SOLIHA Lab a conduit plusieurs projets stratégiques :

- La restructuration de l'activité de collecte de fonds issus du mécénat, via la préfiguration d'un fonds de dotation ;
- La concrétisation du soutien financier de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) pour le recensement et la valorisation des projets et actions menés par les associations SOLIHA en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- La réponse à un appel à projets du fonds social européen visant à soutenir les démarches nationales de mesure d'impact social. Le projet construit avec le pôle gestion locative sociale : « L'Intermédiation locative, un outil de politique publique à massifier ? » a été lauréat.

En 2024, la priorité sera donnée à la poursuite du recensement des projets SOLIHA et la montée en compétence du réseau par la mise en place de formations dédiées portées par notre organisme de formation.



RÉNOVER L'HABITAT PRIVÉ

La rénovation énergétique de l'habitat privé est un des enjeux majeurs de la transition écologique solidaire.

Faire rimer justice climatique avec justice sociale

2023, une année charnière de la politique de rénovation énergétique

La loi Climat et résilience a impulsé une refonte de la stratégie de décarbonation du parc de logements et a placé sous le feu des projecteurs la rénovation énergétique. Elle a acté plusieurs avancées majeures :

- La reconnaissance du travail d'accompagnement des ménages comme condition de réussite des rénovations performantes et l'instauration de l'obligation d'un accompagnement MonAccompagnateurRénov' (MAR) au 1^{er} janvier 2024. Cet accompagnement neutre est celui que SOLIHA réalise au quotidien ;
- La revalorisation majeure des aides aux travaux pour envisager un changement d'échelle du volume de rénovations performantes et en faire bénéficier les ménages les plus modestes.

L'expertise de SOLIHA fortement mobilisée pour la co-construction des politiques publiques

Une participation active :

- Auditions au Sénat puis à l'Assemblée nationale sur les enjeux d'efficacité des politiques de la rénovation énergétique ;
- Suivi et participation à la concertation sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) ;
- Pilotage du groupe de travail « Filière DPE / Audits énergétiques » à la demande du Président du Conseil National de l'Habitat (CNH), Lionel Causse. Ce travail a donné lieu à la rédaction du rapport « Renforcer l'efficience de la politique liée aux évaluations énergétiques » qui propose des pistes concrètes d'amélioration de ces outils fondamentaux des politiques publiques de rénovation énergétique du parc de logements.

Animer le réseau

L'annonce, fin 2022, des premiers contours de « MAR » a fait de 2023 une année de préparation à ce nouveau cadre d'intervention. L'objectif a été d'assurer une continuité de service. La Fédération a déployé un plan d'accompagnement à la mise en œuvre, rythmé par des webinaires bimestriels :

- Accompagnement stratégique des associations : positionnement, développement de nouveaux partenariats, impacts des évolutions juridiques ;
- Accompagnement des équipes : formations et recrutements ;
- Évolution de la qualité des services : de l'accueil téléphonique à l'accompagnement des ménages ;
- Optimisation et amélioration des outils : développement d'outils mutualisés et dématérialisés ;
- Adaptation de la stratégie de communication.



**CONSULTER LE
RAPPORT DU
CNH « FILIÈRE
DPE / AUDITS
ÉNERGÉTIQUES »**

Vers l'agrément MonAccompagnateurRénov' (MAR) et la qualification RGE « Audit énergétique en maisons individuelles »

Afin d'être reconnu MAR, ainsi que « MAR renforcé » pour les cas les plus complexes, un agrément spécifique est désormais nécessaire en complément des agréments historiques SOLIHA. L'accompagnement MAR intègre désormais un audit énergétique obligatoire, pour lequel une qualification RGE (Reconnu garant de l'environnement) est nécessaire. La Fédération a épaulé les associations SOLIHA dans les démarches d'obtention de ces nouveaux agréments.



LES PERSPECTIVES POUR 2024

Le changement complet de cadre d'intervention, associé à des objectifs ambitieux en termes de qualité et de volume des rénovations, fera de 2024 une année cruciale.

La Fédération restera vigilante à la mise en œuvre de ces dispositions : mise en place d'une feuille de route pluriannuelle, développement d'aides au financement des projets et des restes à charge pour que les ménages modestes et très modestes puissent bénéficier de la dynamique de rénovation, neutralité des futurs accompagnateurs rénov' et surtout, implication des collectivités territoriales qui jouent un rôle central dans la réussite de la transition écologique et solidaire de l'habitat.

ZOOM BAIL-RÉNOV', FACILITER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



La Fédération SOLIHA s'est engagée, en lien avec six partenaires nationaux (ANIL, Habitat & Humanisme, UNPI, Energies demain, Casbâ et Sonergia), dans le déploiement du programme Bail Rénov'.

Soutenu par le ministère de la Transition écologique et financé par le dispositif CEE (Certificats d'économies d'énergie), Bail-Rénov' est un dispositif gratuit d'information et de conseil aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires en vue de faciliter la rénovation énergétique du parc locatif privé.

Le programme cherche à renforcer « l'aller-vers » à destination des propriétaires bailleurs de passoires énergétiques en vue de les informer de leurs droits et de leurs devoirs, de les inciter à rénover leur logement et de faciliter leur passage à l'acte. Concrètement, Bail-Rénov' propose des entretiens téléphoniques, des réunions d'information collectives ou des visites individuelles des logements, gratuites et sans engagement.

Le programme a vocation à rapprocher les propriétaires et leurs locataires du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' et doit se poursuivre jusqu'en 2026.

CONCERTO RÉNOV', FACILITER LES DÉMARCHES DES PARTICULIERS S'ENGAGEANT DANS UN PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Lauréat d'un programme européen nommé Life, Concerto Rénov' est porté par un consortium d'acteurs (Fédération SOLIHA, SOLIHA Jura Saône-et-Loire, SOLIHA Landes et Capenergies) et piloté par Sonergia, délégataire de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il se déroule sur 3 ans.

Concerto Rénov' vise à faciliter les démarches des particuliers s'engageant dans un parcours de rénovation énergétique de leur habitat. Ce projet rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de ce domaine dans une plateforme commune, allant du diagnostic du logement au suivi des économies d'énergie post-travaux. L'année 2023 a permis de définir les besoins auxquels la plateforme devra répondre en s'appuyant sur les parcours-type des deux associations SOLIHA impliquées dans le programme.

Les années 2024 et 2025 permettront de tester cette plateforme sur les deux territoires et de mesurer sa plus-value dans le contexte actuel, d'identifier les points positifs, les axes d'optimisation et les conditions de réplicabilité.



ADAPTER LES LOGEMENTS

Accompagner le « virage domiciliaire »

En 2030, un tiers de la population française aura plus de 60 ans et 92 % des Français affirment souhaiter vieillir chez eux. Toutefois, seule une infime partie du parc de logements est adaptée au maintien à domicile de ses occupants vieillissants. Comment conjuguer l'accroissement de cette population et les possibilités de bien vieillir chez soi ?

Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement a défini une stratégie de « virage domiciliaire » : développer les solutions de maintien à domicile et diversifier l'offre d'habitat alternatif pour répondre à la fois aux besoins et demandes des seniors, ainsi qu'à la carence de places en établissement d'hébergement adapté. L'objectif affiché est d'adapter 680 000 logements en dix ans et de réduire de 20 % les chutes à domicile.

Le Mouvement SOLIHA s'inscrit résolument dans ces orientations pour permettre à chacun de vivre dans un logement adapté, confortable et sécurisé et d'occuper une place choisie et non subie dans notre société.

Contribution à la définition de MaPrimeAdapt'

L'année 2023 a été marquée par la préparation de MaPrimeAdapt', aide unique pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap. Cette évolution résulte d'une volonté de simplification pour les personnes concernées par la fusion de trois aides existantes. La Fédération et les experts nationaux du Mouvement SOLIHA ont fortement contribué aux concertations nationales.

La Fédération s'est également investie dans l'accompagnement des associations SOLIHA pour faciliter une transition fluide vers ce nouveau cadre d'intervention : webinaires dédiés, création d'une boîte à outils à destination des associations du réseau.

Prévention et sensibilisation

SOLIHA porte la conviction que le maintien à domicile implique de travailler sur la prévention et la sensibilisation de l'ensemble de la société aux enjeux de la perte d'autonomie et du handicap : les aidants familiaux et professionnels, les artisans et l'ensemble des acteurs de la société civile.

Dans ce cadre, la Fédération a fortement valorisé les outils de sensibilisation développés au sein du Mouvement :

– **Les Trucks SOLIHA** : camions itinérants aménagés permettant de présenter les aménagements possibles ;

– **Les « simulateurs de vieillissement »** : combinaisons reproduisant l'impact du handicap et du vieillissement sur les activités de la vie de tous les jours ;

– **Le jeu de plateau pédagogique « Mon logement & moi ».**

Habitat inclusif : une offre alternative à développer

Afin d'élargir les solutions d'habitat pour les seniors et les personnes en situation de handicap, le Mouvement SOLIHA a déployé une offre d'habitat inclusif. Avec 5 nouveaux projets livrés en 2023, le Mouvement recense 28 projets d'habitats inclusifs, soit 227 logements. Ces structures articulent une solution d'habitat pérenne à un accompagnement souple, adapté et personnalisé aux besoins des locataires. Ils peuvent ainsi disposer d'un « chez soi » en collectif et développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir.

La Fédération participe activement au développement de cette offre aux côtés des politiques publiques. Elle a également signé une convention de partenariat avec l'UNAF (Union nationale des associations familiales), pionnier de l'habitat inclusif.

Le lancement du nouveau dispositif MaPrimeAdapt', ainsi que l'environnement concurrentiel dans lequel s'inscriront les actions SOLIHA, laisse fort à penser que 2024 sera une année chargée. En outre, les contours du dispositif n'ont pas été totalement précisés, tandis que concomitamment, une communication grand public a déjà été lancée.

En parallèle, nous voyons se dessiner les prémisses d'une politique du « Bien vieillir » avec le lancement d'une feuille de route et l'apparition d'une proposition de loi.

SOLIHA continuera à affirmer sa volonté de se positionner comme acteur de référence de l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap à l'amélioration de leur habitat.

ZOOM

« BIEN VIEILLIR CHEZ SOI », LA RENCONTRE NATIONALE SOLIHA

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2023, qui a eu lieu du 2 au 8 octobre, la Fédération SOLIHA et l'association SOLIHA Landes ont co-organisé une Rencontre nationale sur la thématique du « Bien vieillir chez soi » à l'auditorium du Grand Dax, le jeudi 5 octobre 2023.

La journée s'est déroulée autour de 3 temps forts :



- Les visites d'opérations : la matinée était dédiée aux visites d'opérations. Les participants ont ainsi pu visiter l'opération de leur choix parmi 4 habitats inclusifs et un domicile adapté présenté par un ergothérapeute. Ils ont pu rencontrer les habitants, ainsi que les maires des communes qui ont contribué à la mise en œuvre des projets ;
- Première table ronde : « Face à l'évolution des besoins, comment prendre part au renouvellement des politiques de l'adaptation de l'habitat ? ». Elle a réuni l'Anah, la DHUP, la CSNA et la CNAV autour de la nouvelle aide MaPrimeAdapt' et de la diversification de l'offre d'habitat ;
- Seconde Table ronde : « L'innovation et le partenariat au cœur des projets d'adaptation SOLIHA ». Elle a mis en lumière deux projets innovants portés par nos associations : « Urgence adaptation » par SOLIHA Seine-et-Marne et « ViagéVie » par SOLIHA Provence.

La journée a été un franc succès et a permis la rencontre de plus d'une centaine de personnes : institutionnels, partenaires, élus et équipes opérationnelles du Mouvement SOLIHA, autour d'une réflexion commune sur les enjeux du bien vieillir dans un habitat sécurisé.





LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE, DÉGRADÉ ET NON-DÉCENT

L'habitat indigne, une problématique majeure

L'habitat indigne reste un phénomène majeur auquel sont confrontés de nombreux ménages sur l'ensemble du territoire national. Entre 450 000 et 600 000 logements sont considérés comme indignes selon les estimations du ministère du Logement et de la Fondation Abbé Pierre.

L'habitat dégradé est présent autant en zone urbaine qu'en zone rurale, chez les propriétaires occupants ou dans le parc locatif, en maison individuelle ou en copropriété. Le repérage et la lutte contre l'habitat indigne concernent l'ensemble des associations du Mouvement. Il mobilise une diversité de compétences : la réhabilitation accompagnée, la conduite de projets de territoires, l'accompagnement social ou encore la production de logements d'insertion.

L'habitat indigne, un champ de l'action publique en mutation

Depuis 2020, la lutte contre l'habitat indigne et non-décent a connu de très fortes évolutions dont la Fédération SOLIHA est partie prenante. L'année 2023 est une nouvelle étape dans la redéfinition des cadres et outils d'intervention pour repérer, prévenir et traiter les différentes formes d'habitat dégradé, marquée par :

- L'écriture et la restitution du rapport « Hanotin – Lutz », concernant les outils d'habitat et d'urbanisme à créer ou à améliorer pour renforcer la lutte contre l'habitat indigne ;
- La parution du décret du 29 juillet 2023 portant sur les règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation et assimilés, texte cherchant à harmoniser et à codifier les normes définissant la salubrité des logements ;
- L'examen fin 2023 au parlement du projet de loi « Habitat Dégradé » ;
- L'évolution, fin 2023, des aides financières de l'Anah, avec notamment la création de l'aide Ma Prime Logement Décent .

La Fédération SOLIHA s'est mobilisée autour de chacune de ces démarches pour porter un plaidoyer dans un double objectif :

- Garantir que ces évolutions aillent dans le sens d'une plus grande protection des occupants des logements dégradés ;
- Favoriser la mise en application des évolutions adoptées en vue d'améliorer effectivement les conditions de logement des ménages.

Placer la lutte contre toutes formes d'habitat indigne et dégradé au cœur de la politique

Alors que la rénovation énergétique du parc de logement constitue une priorité de nos politiques publiques, SOLIHA rappelle que la lutte contre toutes les formes d'habitat indigne et dégradé ne doit pas être le parent pauvre de l'amélioration de l'habitat. L'ensemble des champs d'intervention doit être pensé de manière coordonnée et complémentaire pour répondre aux besoins en logement de l'ensemble des ménages.

Pour ce faire, SOLIHA défend plusieurs positions :

- Édicter des normes claires et protectrices pour la santé et la sécurité des occupants, donnant les moyens aux acteurs engagés de mener à bien leurs interventions ;
- Construire, pérenniser et animer, dans les territoires, un cadre partenarial actif en s'appuyant notamment sur les pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne et les cadres contractuels dédiés ;
- Privilégier l'intercommunalité (EPCI), plutôt que la commune, comme échelle d'intervention ;
- Soutenir la montée en compétences, la structuration et la coopération de chacun des acteurs (collectivités, partenaires institutionnels, associations, etc.) en clarifiant les cadres d'intervention et en garantissant les moyens d'action de chacun ;
- Garantir un accompagnement social ou médico-social adapté aux besoins des occupants, via des dispositifs pérennes et dédiés ;
- Identifier et mobiliser l'ensemble des outils financiers.



2024 devra permettre de sanctuariser la place de la lutte contre l'habitat indigne au sein du nouveau service public de la rénovation de l'habitat.



ZOOM

MOBILISATION DE LA FÉDÉRATION POUR LA RÉÉCRITURE DU « DÉCRET HABITAT »

La Fédération SOLIHA, appuyée par les membres du groupe de travail fédéral « habitat dégradé », s'est mobilisée avec plusieurs de ses partenaires pour demander une révision du « décret habitat ».

Le décret « Habitat » a vocation à définir et à codifier les normes encadrant les procédures d'insalubrité dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et donc à protéger les occupants des logements concernés. Sa rédaction actuelle n'est toutefois pas considérée, en l'état, comme satisfaisante, le texte pouvant entraîner des conséquences néfastes pour les locataires et les acteurs engagés dans la lutte contre le mal-logement.

En effet, plusieurs de ses dispositions posent question, abaissant de nombreuses normes définissant la salubrité d'un logement. À titre d'exemple, le texte offre la possibilité de mise en location de logements dépourvus de système de ventilation, d'une hauteur sous plafond inférieure à 2,20 mètres, dépourvus d'un éclairage naturel suffisant, etc. Par ailleurs, plusieurs de ses articles sont rédigés de manière imprécise, fragilisant les procédures administratives prises par les pouvoirs publics au nom de cette réglementation.

Douze propositions de réécriture sont portées par la Fédération et ses partenaires. Elles visent à :

- Rétablir une hauteur sous plafond minimale de 2,20m et une surface au sol de 9m² sans dérogation possible ;
- Garantir une aération et ventilation permanentes et continues dans chaque pièce y compris pendant la période où la température extérieure oblige à maintenir les fenêtres fermées ;
- Garantir un éclairage des pièces de vie et introduire un principe de vue horizontal et dégagé pour chaque logement ;
- Limiter l'enfouissement d'une pièce de vie et la mise en location de sous-sol ;
- Assurer qu'un logement dispose d'un point d'eau chaude dans la cuisine et dans la salle de bain et d'un système de ventilation continue.

L'année 2024 devra permettre d'aboutir à la réécriture effective de ce décret.



CONDUIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE

Accompagner les territoires à la définition et à la mise en œuvre de leurs stratégies d'intervention

L'année 2023 a été une année de réflexion sur les outils d'intervention pour la rénovation du parc de logement privé ancien qui vise à répondre à deux enjeux :

- Réussir la massification des rénovations globales et performantes ainsi que le virage domiciliaire ;
- Développer, sur tous les territoires, nos capacités d'intervention sur les opérations complexes afin de répondre aux enjeux de mise en œuvre des objectifs « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et la résilience des territoires.

Dans ce contexte complexe et mouvant, la Fédération a eu à cœur de guider au mieux les associations du réseau et de porter les enjeux identifiés sur nos territoires d'intervention. La Fédération a ainsi participé aux différentes démarches de concertation :

- Auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale sur les enjeux d'efficacité des politiques de la rénovation énergétique ;
- Suivi et participation à la concertation sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) ;
- Participation aux groupes de travail sur les différents axes du futur Pacte Territorial (offre de service, gouvernance financement et structuration du partenariat, transition entre modèles).

Au fil de ces réflexions, SOLIHA a eu à cœur de rappeler des axes forts :

- Faire rimer justice climatique avec justice sociale, avec une attention particulière aux quatre premiers déciles ;
- Garantir une équité territoriale et le soutien aux territoires urbains et ruraux en fonction de leurs spécificités ;
- Développer des actions proactives de sensibilisation et de montée en compétences en direction de l'ensemble des acteurs de la rénovation des territoires.

Accompagner la rénovation énergétique des copropriétés

La décarbonation du parc de logement implique une intervention massive sur les copropriétés. En 2023, la rénovation des copropriétés est montée en puissance en conjuguant plusieurs facteurs :

- Le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété élargi à l'ensemble des copropriétés en 2020 s'est installé durablement dans le paysage et son renforcement progressif a porté ses fruits ;
- Les actions massives de formation et sensibilisation des syndics ont permis de former ces intermédiaires essentiels ;
- L'interdiction progressive de mise en location des logements énergivores a facilité l'implication des propriétaires bailleurs.

La Fédération a accompagné le Mouvement dans le traitement de la rénovation énergétique des copropriétés :

- Actualisation de l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage SOLIHA Copro ;
- Développement de formations internes et à destination des syndics dans le cadre de « Rénovons Collectif ».



Traiter les copropriétés fragiles et dégradées, notamment dans les Quartiers de la politique de la Ville

L'intervention sur les copropriétés est également un enjeu de cohésion sociale. SOLIHA est doté d'une expertise reconnue dans l'animation de dispositifs complexes en copropriété. L'année 2023 a permis le développement des interventions SOLIHA grâce à la mobilisation des experts copropriétés du réseau. SOLIHA a également contribué aux différentes réflexions engagées par l'Anah, notamment à l'élaboration du guide du syndic bénévole, du guide à destination des gestionnaires de copropriétés, mais aussi à l'évaluation du dispositif des POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés).

LES PERSPECTIVES POUR 2024

L'année 2024 verra le prolongement de ces réflexions par la mise en place du Pacte Territorial, nouveau cadre d'intervention des politiques d'intervention sur l'habitat privé. La Fédération restera mobilisée dans les différentes démarches de concertation afin que les dispositifs d'intervention articulent justice climatique, justice sociale et équité territoriale.

ZOOM

COPROPRIÉTÉ LA CHAUMIÈRE, UN AMBITIEUX PROGRAMME DE REDRESSEMENT À LA RÉUNION

La copropriété La Chaumière de Saint-Denis de La Réunion, qui totalise 400 logements est la première copropriété ultramarine à bénéficier d'un plan de sauvegarde. L'application de ce plan fait suite à la réalisation de deux études (étude préalable et pré-opérationnelle).

Cette opération a été menée en co-traitance par SOLIHA Réunion et SOLIHA Grand Paris dans une logique de collaboration entre une association experte du redressement des copropriétés en difficultés et une association ancrée localement, au plus proche du tissu social et des besoins du territoire. Ce modèle de synergie est accompagné et soutenu par la Fédération dans un objectif de développement de l'ingénierie proposée aux collectivités sur l'ensemble du territoire.

En 2023, les deux associations ont conduit une étude pré-opérationnelle. L'étude réalisée a nécessité la mise en place d'un diagnostic multicritère, permettant de clarifier l'organisation juridique et foncière de la copropriété, d'analyser l'occupation sociale et de proposer un diagnostic technique sur le bâti. L'étude a été restituée en fin 2023 à l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet – Anah, mairie de Saint-Denis, préfecture de La Réunion, Banque des Territoires, CAF (Caisse d'allocations familiales), Action Logement – qui ont salué la qualité du travail réalisé. La mise en œuvre opérationnelle du Plan de Sauvegarde fera l'objet d'un appel d'offres début 2024 pour une opération d'une durée de 5 ans.





PRODUIRE DU LOGEMENT D'INSERTION

Développer la Maîtrise d'ouvrage d'insertion

En 2023, les structures SOLIHA agréées MOI (Maîtrise d'ouvrage d'insertion) ont participé à l'effort de production d'une offre de logements locatifs très sociaux de qualité qui allie : logement abordable, gestion locative adaptée et accompagnement social des publics logés. De la construction neuve à la réhabilitation ambitieuse de bâtiments anciens dégradés, le Mouvement SOLIHA s'est attelé à proposer sur tout le territoire des logements accessibles et décents à des ménages revêtant des précarités parfois multiples. Le Mouvement SOLIHA a donc poursuivi son action aussi bien en milieu rural qu'en zone tendue, sur des territoires en secteur d'opération programmée, mais aussi dans des zones couvertes par des programmes nationaux tels qu'Action Cœur de Ville et revitalisation des centres anciens, Petites Villes de Demain, et les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

Les organismes SOLIHA portant le métier de la maîtrise d'ouvrage d'insertion apportent ainsi une réponse aux collectivités qui souhaitent s'impliquer dans une dynamique de production de logements pour les publics défavorisés et réhabiliter un patrimoine bâti.

L'Agence nationale de contrôle du logement social, l'ANCOLS a publié en juillet 2023, un rapport thématique sur l'activité MOI de SOLIHA, fruit de l'enquête démarrée en 2022 auprès d'une vingtaine d'organismes du réseau. Ses conclusions pointent l'utilité sociale de la MOI, en particulier pour l'accès au logement des publics très précaires, tout en soulignant le besoin de renforcement de son modèle économique.

La réflexion autour d'une foncière nationale SOLIHA, s'est poursuivie durant l'année, avec l'appui d'un consultant. Cette réflexion, issue de l'étude AATIKO de 2021, est toujours en cours, afin de définir un modèle le plus rassembleur et impactant pour nos organismes et les territoires qu'ils accompagnent.

Animer le réseau

La Fédération SOLIHA accompagne 30 organismes agréés Maîtrise d'ouvrage d'insertion sur le territoire métropolitain et nouvellement en Outre-mer, à Mayotte.

Club MOI

Comme chaque année, à l'occasion de clubs dédiés, la Fédération a réuni plus d'une vingtaine de chargés d'opérations pour échanger autour de points d'actualités. Ces rencontres ont pour finalité d'informer les monteurs d'opérations sur des sujets techniques et juridiques en évolution dans le domaine du logement d'insertion.

En mars 2023, le club a accueilli le ministère du Logement pour une présentation du SIAP (Système d'information des aides à la pierre) actant la dématérialisation des procédures administratives liées aux aides à la pierre.

Ces monteurs d'opération, acteurs dans la lutte contre le mal-logement, démontrent professionnalisme, engagement et ingéniosité pour définir des projets diversifiés : réhabilitation d'une caserne de gendarmerie, création de logements individuels en diffus, réalisation de résidences sociales et de pensions de famille ou encore production d'habitats inclusifs.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

En 2024, la Fédération SOLIHA continuera d'accompagner les organismes agréés maîtrise d'ouvrage d'insertion afin de soutenir l'effort de production de logements à destination des publics les plus modestes.

Ce soutien passera par un dialogue continu avec les pouvoirs publics pour promouvoir le modèle de la maîtrise d'ouvrage d'insertion, mais aussi par l'accompagnement des organismes agréés dans leurs efforts de structuration afin de sécuriser leurs activités.

Par ailleurs, la Fédération appuiera le développement du logement d'insertion dans les Outre-mer en prenant part à la constitution d'une foncière.

Enfin, enjeu commun à tous les acteurs du logement, les organismes agréés maîtrise d'ouvrage d'insertion du Mouvement SOLIHA poursuivront la rénovation de leur patrimoine notamment sur le volet énergétique.

ZOOM

« LA MAISON », UN HABITAT INCLUSIF À TOURS

SOLIHA Centre-Val de Loire porte des projets d'habitat diversifiés en faveur de publics fragilisés. En partenariat avec SOLIFAP (Société d'investissements solidaires créée par la Fondation Abbé Pierre), l'association a porté la réhabilitation d'un bien ancien tourangeau en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

L'habitat inclusif est une nouvelle solution de logement adapté pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Les habitants vivent dans des logements autonomes tout en partageant des espaces communs. L'accompagnement social est financé par la mutualisation de l'aide à la vie partagée et l'aide individuelle, versée par le Conseil départemental aux porteurs de projet d'habitat inclusif conventionnés avec le département, pour contribuer au financement du projet de vie sociale et partagée des habitants.

L'habitat inclusif « La Maison » a accueilli ses premiers habitants le 1^{er} novembre 2023. Située en plein cœur du quartier historique de Tours, elle propose 6 logements adaptés destinés à des personnes en situation de handicap et 5 autres logements pour un public mixte. Le projet social de cet habitat inclusif vise à loger des personnes majeures de moins de 30 ans, bénéficiaires de revenus, capables de vivre en logement autonome et désireuses d'être actrices de leur projet habitat.





GÉRER DES LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE

Renforcer l'activité d'intermédiation locative

La mobilisation du parc privé à vocation sociale, pilier de la politique du Logement d'abord, doit nécessairement passer par des leviers fiscaux afin de rendre la location solidaire intéressante pour le propriétaire bailleur. C'est tout l'objet du dispositif Loc'Avantages ! Si l'année 2022 a été l'année de son déploiement, 2023 a été celle des premiers bilans et des actions de plaidoyer.

SOLIHA a rapidement fait un triple constat :

- Une inadaptation des nouveaux plafonds de loyer qui freine le conventionnement dans certains territoires et qui grève l'accès des ménages prioritaires ;
- Un avantage fiscal globalement moins attractif pour de nombreux bailleurs qui ne remédie ni au manque d'équité fiscale du précédent régime, ni à la compensation nécessaire de la baisse de loyer consentie ;
- Un dispositif national qui n'est pas coordonné avec les orientations des politiques locales conduites par les collectivités.

Face à ces constats, la Fédération a porté, avec Habitat et Humanisme et la Fapil, des propositions d'évolution du dispositif afin d'assurer sa pérennité et de le rendre plus attractif en s'appuyant sur les enjeux de transition écologique et de neutralité carbone du parc privé locatif.

Les propositions :

- Réintégrer la condition de conventionnement Anah pour bénéficier des aides aux travaux en cas de rénovation d'ampleur ;
- Renforcer l'attractivité de Loc'Avantages par l'action de trois leviers :
 1. Le passage de la réduction d'impôts à un crédit d'impôt dès lors que le propriétaire aurait recours à un organisme d'intermédiation locative agréé ;
 2. L'exclusion de ce crédit d'impôt du plafonnement des niches fiscales en cas de recours à un organisme d'intermédiation locative agréé ;
 3. La majoration de 1 000€ des primes délivrées dans le cadre de l'intermédiation locative dès lors que le bien est classé en étiquettes A à D.

Animer le réseau

Face au manque d'attractivité du dispositif auprès des bailleurs Loc'Avantages, la Fédération a tout d'abord élaboré un plan de communication volontariste pour soutenir les associations SOLIHA dans leur mission de captation de logements.

L'année 2023 a aussi été marquée par une explosion du coût de l'énergie. Face à ce phénomène, l'État a mis en place différents régimes d'aides pour les particuliers, les habitats collectifs résidentiels et les locaux d'activité des associations. La Fédération, en collaboration avec la Fapil et le Médiateur de l'Énergie, a organisé deux webinaires à destination des associations. Ces webinaires visaient à sensibiliser les travailleurs sociaux et les gestionnaires locatifs sur les aides disponibles pour les particuliers afin de faire face à la hausse des coûts de l'énergie et de rappeler les recommandations concernant la fin des tarifs réglementés.

Enfin, la Fédération a continué à travailler aux côtés des associations sur l'accompagnement et le relogement des ménages Ukrainiens. SOLIHA a accompagné 2 400 personnes dans 945 logements. Il s'agira, en 2024, de veiller à ce que les associations puissent bénéficier d'une visibilité quand au financement de cette mission.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

La Fédération SOLIHA reste entièrement mobilisée sur la question de la fiscalité des bailleurs et sera vigilante à l'articulation entre l'évolution du statut du bailleur et la nécessaire rénovation du parc locatif, notamment des 1,7 millions de logements classés en étiquette F ou G.

La Fédération a, par ailleurs, lancé une étude nationale visant à analyser les profils socio-économiques des propriétaires bailleurs privés et des locataires des logements gérés par SOLIHA.

Les résultats de cette étude seront publiés courant 2024 et viendront nourrir la nouvelle étude pour laquelle la Fédération a obtenu des financements du FSE + (Fonds social européen) : « L'intermédiation locative, un outil de politique publique à massifier ? ».

ZOOM

LOUEZ L'ÉTÉ – FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS

Face aux difficultés croissantes de recrutement des travailleurs saisonniers faute de logements, la collectivité des Sables-d'Olonne et les employeurs de la commune ont travaillé avec SOLIHA Pays de la Loire pour développer un parc d'intermédiation locative à destination des travailleurs saisonniers.

Le dispositif développé, Louez l'été, s'inspire de l'expérimentation réussie développée par SOLIHA Haute-Savoie dès 2015 avec Chamonix-Mont-Blanc.

Une démarche coopérative et participative

Louez l'Été est une adaptation du dispositif savoyard aux spécificités du territoire vendéen à partir d'un besoin criant soulevé par les entreprises du territoire. SOLIHA Pays de la Loire et la collectivité se sont mobilisés pour trouver des solutions aux 70 % des travailleurs saisonniers non-originaires de la Vendée.

Ce dispositif repose sur l'implication de plusieurs acteurs :

- Des employeurs engagés à assurer le règlement du loyer au propriétaire ;
- Des propriétaires intéressés par une location solidaire ;
- La collectivité qui prend en charge les frais de gestion et les aides financières à destination des propriétaires ;
- L'association SOLIHA capte les logements et en assure la gestion locative.



« Les démarches ont été relativement simples et facilitées. Je suis satisfaite de ce dispositif qui permet à un jeune qui souhaite travailler de se loger et bien sûr pour moi-même. »
Douce - Propriétaire bailleur

VOIR LA VIDÉO





ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE LOGEMENT

Proposer un accompagnement social

L'accompagnement social effectué par SOLIHA est multiple. Il a pour objectif d'« aller-vers » les personnes pour permettre à chacun d'accéder à un logement et de s'y maintenir. SOLIHA compte 750 travailleurs sociaux.

L'accompagnement individualisé

L'accompagnement individualisé est au cœur de l'activité de SOLIHA. Il peut être réalisé dans le cadre de dispositifs classiques, tels que l'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) et l'ASLL (Accompagnement social lié au logement), quel que soit le type d'habitat dans lequel la personne accompagnée se trouve :

- Résidences sociales,
- Parc public,
- Parc privé,
- Parc privé locatif (géré par les Agences immobilières sociales SOLIHA).

Cet accompagnement individualisé prend forme dans le cadre de :

– **La prévention des expulsions** : la mission de SOLIHA consiste à « aller-vers » chaque personne concernée ne répondant pas aux sollicitations des équipes de travail social du Conseil départemental ;

– **L'accueil et l'accompagnement des Gens du Voyage** : SOLIHA anime plusieurs centres sociaux, dont deux itinérants en Normandie destinés à l'accueil et à l'accompagnement des Gens du Voyage ;

– **L'accueil et l'accompagnement des migrants** : SOLIHA est inscrit depuis 2018 dans le programme européen de la réinstallation et accompagne des bénéficiaires de la protection internationale dans leur recherche de logement.

En 2023, le Mouvement s'est lancé dans le programme AGIR (Accompagnement global et généralisé des réfugiés) en consortium avec des partenaires associatifs complémentaires, en Centre-Val de Loire, dans l'Aube, en Vendée.

– **Le relogement** : les équipes sociales SOLIHA ont également

un savoir-faire dans les opérations de relogement, qu'elles soient programmées, comme dans le cas de MOUS de relogement, ou dans le cas de catastrophes naturelles.

Les principes d'accompagnement inscrits dans la déclaration du travail social SOLIHA sont mis en œuvre au quotidien par nos équipes sociales : « aller-vers », bienveillance, approche globale, proximité.



**CONSULTER LA
DÉCLARATION DU
TRAVAIL SOCIAL
DE SOLIHA**

Animer le réseau

La Fédération soutient directement les projets du Mouvement, met en relation les associations entre elles et mobilise les experts SOLIHA pour soutenir le développement de projets locaux. Afin de travailler collectivement, de produire de nouveaux outils ou de créer une synergie au sein du Mouvement, la Fédération anime des groupes de travail thématiques réguliers ou spécifiques, en fonction de l'actualité.

De plus, l'organisme de formation

SOLIHA propose une dizaine de formations pointues à destination des salariés du Mouvement.

Les travailleurs sociaux SOLIHA réalisent également des actions de sensibilisation aux éco-gestes, aux accidents domestiques et aux chutes potentielles pour les personnes âgées. Une formation sur les éco-gestes, à destination d'Emmaüs Solidarité, a vu le jour en 2023, coordonnée par l'Union territoriale des

Hauts-de-France. Deux sessions ont été organisées par l'organisme de formation fédéral.

La Fédération SOLIHA s'est régulièrement associée aux plaidoyers, demandant un plan Logement d'abord 2 plus ambitieux. Elle a réagi à l'actualité législative en alertant sur les effets désastreux qu'induirait le projet de loi Immigration, s'il était adopté, du fait de la précarisation immédiate de milliers de personnes.

Cette loi adoptée a vu la majeure partie de ses dispositions les plus problématiques censurées par le Conseil constitutionnel.

Enfin, SOLIHA continue de plaider pour une application totale du Ségur du social, car si l'État applique des augmentations budgétaires calibrées, la majeure partie des départements ne l'a pas inclue dans le cadre des missions déléguées aux associations.



L'année 2024 mettra en valeur l'accompagnement social de SOLIHA par l'organisation d'une nouvelle Rencontre nationale dédiée au travail social. Les équipes sociales seront également au rendez-vous de l'innovation sociale.



115 STRUCTURES COLLECTIVES

Le réseau dispose de près de 115 structures collectives dont 35 pensions de famille. Il s'agit majoritairement de structures de logement accompagné, mais le réseau gère près de 1 300 places d'hébergement (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'hébergement d'urgence, centres pour mineurs non accompagnés, centres d'accueil pour demandeurs d'asile, etc.).

Pour le compte des structures collectives, SOLIHA réalise des missions variées, partielles ou totales :

- PRODUCTION** : par le biais de la maîtrise d'ouvrage d'insertion, SOLIHA a la capacité de produire du logement collectif pour elle-même ou pour le compte d'autres associations ;
- GESTION** : SOLIHA assurer la gestion de ces structures pour le compte de tiers ;
- PROPRIÉTAIRE ET GESTION** : dans d'autres cas, SOLIHA est à la fois propriétaire des murs et gestionnaire de la structure ;
- PRODUCTION ET GESTION** : en lien avec les collectivités, SOLIHA produit des logements regroupés, se charge de la gestion et de mettre en œuvre le projet social.

Au cœur de ces projets : un accompagnement social multiforme. Il s'adapte au projet social porté par chaque structure et aux besoins des personnes qui y sont hébergées ou logées. De global dans les structures d'hébergement, il devient orienté vers le logement, dans les structures de logement accompagné.

L'année 2023 a été marquée par une hausse sans précédent du coût de l'énergie, non sans conséquences pour les structures collectives. Le mode de financement ne permet pas de répercuter ces hausses sur la redevance versée par les résidents. Des aides exceptionnelles de l'État ont pu être débloquées en fin d'année, mais le modèle économique reste fragile.

Le développement des structures collectives au sein du Mouvement SOLIHA se poursuit principalement sur les pensions de famille. Il se construit grâce aux partenariats, notamment celui établi de longue date avec Nexit Non Profit, dont la convention a été renouvelée.



SOUTENIR LE RÉSAU

Pérenniser et développer les activités
Monter en compétence et garantir
la qualité de service
Co-construire



Au cours de l'année 2023, le travail de la Fédération a été important pour accompagner les adhérents du Mouvement SOLIHA qui ont dû faire face à de nombreux enjeux, aussi bien réglementaires que financiers. Ces changements les ont exposés fortement, après une période post-crise sanitaire, à une évolution des ressources publiques dédiées à leurs missions et de manière croisée à une hausse des charges de fonctionnement.

Malgré la résilience et l'innovation dont les associations SOLIHA font preuve, la Fédération se doit, dans ce contexte mouvant, d'assurer un appui aux structures grâce à un suivi rapproché et un accompagnement, dans le cadre posé par le projet stratégique « *CAP 2025 !* ».



PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS

LE PROJET STRATÉGIQUE « CAP 2025 ! », PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE

Le projet stratégique 2019-2025 poursuit l'ambition d'accompagner les transitions de nos structures et métiers vers un réseau national de demain, dans le respect de l'ancrage local en réponse aux besoins des territoires et des ménages.

Un bilan à mi-parcours, présenté en séminaire des administrateurs, a permis de constater que le projet stratégique est bien approprié en interne. Il doit cependant être noté que s'il est très maîtrisé par les dirigeants (directeurs et administrateurs), les équipes en ont peu connaissance.

SOLIHA assiste à une stabilisation progressive de l'organisation territoriale, de la culture du pilotage et à un meilleur maillage du territoire, hexagonal et ultramarin, puisque partout où il y a des besoins, nos adhérents déploient les cinq métiers du Mouvement (la réhabilitation accompagnée, la conduite de projet de territoire, la production de logement d'insertion, la gestion locative sociale et l'accompagnement social).

Passée la première phase des opérations de rapprochement ou de restructuration rendues nécessaires par la fusion des deux mouvements en 2015, la Fédération accompagne désormais la seconde phase, celle du renforcement interne des structures et celle des mutualisations de compétences.

Animer le réseau

La Fédération adapte le service rendu aux associations dont les attentes sont hétérogènes. Les besoins n'étant pas les mêmes selon la taille des structures et les métiers pratiqués, les services de la Fédération sont amenés à travailler de manière différenciée (club des plus de 50 salariés et club des moins de 11 salariés), en étroite collaboration avec l'échelon régional. Ce dernier, est identifié comme stratégique dans le projet du Mouvement, afin de faire respecter le principe de subsidiarité entre adhérents pour déployer les métiers SOLIHA. L'enjeu restant est de répondre au mieux aux besoins des ménages sur les territoires.

Ce service s'appuie également sur le renforcement des solidarités au sein du réseau (mise à disposition d'experts, réponse en co-traitance à des marchés) et la dynamique collaborative en construction.

Un Mouvement en constante évolution

Le Mouvement SOLIHA évolue avec notamment la création de groupements de type GIE (Groupement d'intérêt économique). En 2023, le GIE SOLIHA Garonne Méditerranée a vu le jour. Son objectif principal est la mise à disposition de ses membres et la mutualisation des fonctions supports pour les associations : SOLIHA Haute-Garonne, SOLIHA Méditerranée, SOLIHA Tarn-et-Garonne.

En 2023, 10 structures ont également été accompagnées dans des projets de restructuration et de rapprochement :

- SOLIHA Terre-Océan (Fusion-absorption de SOLIHA Gironde, SOLIHA Limousin, SOLIHA Lot-et-Garonne) ;
- SOLIHA Loire Puy-Dôme / SOLIHA Haute-Loire (collaboration) ;

– Intégration de l'AIS Bourgogne dans SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort ;

– Développement de l'AIS Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, Mayotte a obtenu l'agrément MOI et a créé une foncière SOLIHA Bâtisseur de logement d'insertion Outre-mer.

Mieux coopérer pour mieux fonctionner et pour gagner en professionnalisme et en efficience, tels sont les enjeux et la force du Mouvement SOLIHA.

LES OUTILS DE PRÉVENTION FINANCIÈRE AU SERVICE DES ACTIVITÉS

Afin d'accroître la solidité financière des structures du Mouvement, la Fédération a instauré un dispositif d'auto-contrôle, d'appui et de suivi qui se décline en deux campagnes annuelles.

La campagne de prévention financière

Toutes les associations font l'objet d'un suivi annuel de leur situation financière avec pour objectifs de :

- Disposer d'une vision consolidée de la santé financière du Mouvement ;
- Anticiper d'éventuelles difficultés économiques ou financières ;
- Apporter un appui organisationnel, structurel et / ou financier.

En 2023, le nombre d'organismes ayant contribué à la campagne s'est amélioré par rapport à l'année 2022. Ce sont 118 organismes, soit 98 % du Mouvement, qui ont communiqué leurs comptes (83 % en 2022). L'analyse consolidée des comptes de l'exercice 2022 montre que la situation globale, la situation économique et la situation financière des organismes du Mouvement se sont fragilisées. Cette analyse témoigne ainsi de l'importance de la mobilisation des pôles métiers pour soutenir l'activité du réseau et anticiper l'impact des réformes. La Fédération se mobilise pour une meilleure remontée des informations des structures (déploiement d'un logiciel de comptabilité, budgets prévisionnels et simulations d'atterrissement) afin de « gommer » l'inconvénient de disposer de données financières décalées et apporter un accompagnement particulier dédié.

En 2024, un travail d'analyse sera lancé. Il portera sur les modèles économiques les plus performants en vue d'une duplication en répondant à la question de la taille critique de nos structures et des modèles économiques à développer pour assurer le fonctionnement de nos cinq métiers et des fonctions supports qui en découlent.

Un suivi financier spécifique pour les organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Le travail fédéral de prévention des organismes de MOI est réalisé en lien étroit avec la Caisse de Garantie du Logement locatif Social (CGLLS), les services de l'État, la Caisse des dépôts, l'ANCOLS.

Afin d'évaluer la santé financière des organismes SOLIHA assurant la production de logements d'insertion, les comptes de 29 organismes MOI ont été analysés, permettant ainsi d'obtenir une vision exhaustive du parc immobilier et des comptes annuels établis par chaque structure.

SOLIHADiag MOI est un outil d'analyse financière des structures de MOI dont l'objectif est d'assurer la veille permanente au regard de leur capacité d'autofinancement à long terme (potentiel financier à terminaison). Sont particulièrement analysés plusieurs indicateurs (impayés, vacance, patrimoine).

Ce dispositif présente des avantages pour :

- La structure MOI : elle dispose d'une analyse globale et exhaustive de sa situation financière. Elle est de ce fait obligée de réaliser des prévisions sur plusieurs années afin de dégager les tendances des décisions prises ou à prendre et orienter son action.
- La Fédération et le Mouvement : ils disposent d'un outil fédéral standard d'analyse de la situation administrative, juridique et financière. Ils sont ainsi en capacité de répondre à la demande d'informations de la part de la CGLLS, du Ministère du Logement (DHUP) et de la Caisse des dépôts et consignations. Ils peuvent aussi réaliser des consolidations nationales et calculer des ratios nationaux sur certains postes comptables ou financiers.

Cette démarche de prévention des difficultés permet à la Fédération, avec ses pôles métiers et support, de s'assurer de la capacité du Mouvement SOLIHA à produire, à entretenir et à pérenniser un parc de logements à vocation sociale et ainsi répondre aux besoins des ménages les plus précaires.



L'APPUI JURIDIQUE

L'année 2023 a été marquée par de nombreux sujets nécessitant la collaboration de la mission juridique.

Il en va notamment de la :

- Mise en place des contrats d'AMO MonAccompagnateurRénov' ;
- Mise en place de la médiation de la consommation pour le Mouvement SOLIHA ;
- Création du Fond de dotation ;
- Représentation de SOLIHA au Conseil national de l'habitat.

Par ailleurs, dans ce contexte mouvant, la mission juridique a renforcé son accompagnement des structures au quotidien aussi bien sur les sujets de droit privé (droit des contrats, droits du travail, droit des associations, droit fiscal, droit des baux, etc.), que sur le sujet de droit public (marchés publics, etc.).

ZOOM

LA FÉDÉRATION AUX CÔTÉS DES OUTRE-MER

Au vu des besoins importants en matière de logement de la population ultramarine et des spécificités légales de ces territoires, la Fédération accompagne de manière renforcée les associations locales à travers un poste de chargé de mission Outre-mer.

En 2023, la Fédération a assuré diverses missions à cet effet, notamment :

- Le secrétariat des instances de l'Union Territoriale SOLIHA Outre-Mer ;
- Le financement de deux délégués territoriaux (sur les zones Antilles-Guyane et Océan Indien) dont le rôle est d'assurer des synergies entre les associations ;
- Une aide au financement de l'équipement en matériel de visioconférence afin de faciliter les échanges entre les associations et l'Hexagone ;
- Une réflexion importante sur l'adaptation des sessions de formation proposées par l'organisme SOLIHA au contexte ultramarin ;
- Un accueil sur-mesure à la nouvelle association ultra-marine du Mouvement, la Coopérative Immobilière de Saint-Pierre-et-Miquelon (CISPM).

Dans une volonté d'attention particulière aux besoins différents de ces associations, la Fédération a adopté en 2023 un important plan de communication Outre-mer, à travers lequel elle a adapté l'ensemble de ses outils de communication aux contextes spécifiques locaux : campagnes sur les ondes locales, adaptation des supports visuels fédéraux (pictogrammes, photographies, etc.), valorisation des innovations locales, etc.

Enfin, la Fédération porte un important plaidoyer pour le compte de ses membres ultramarins. En tant que membre du Conseil National de l'Habitat, la Fédération a contribué grâce à sa présence forte en Outre-mer à l'écriture du Rapport sur les politiques de l'habitat dans les Outre-mer, paru le 29 juin. Ce rapport est le fruit de deux années de travail et de 42 auditions d'experts. Il constitue une référence solide sur laquelle la Fédération appuie ses échanges avec les pouvoirs publics afin de trouver des solutions locales aux besoins existants. La Fédération a ainsi été associée aux réflexions sur l'extension des aides de l'Anah en Outre-mer et à la refonte du prochain Plan logement Outre-mer (PLOM).

En 2024, le plaidoyer portera notamment sur l'extension de l'aide MaPrimeRénov' Parcours Accompagné à l'Outre-mer et la bonne intégration des questions d'habitat dans le projet de loi Mayotte.





MONTER EN COMPÉTENCE ET GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

L'ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE SOLIHA

En 2023, l'organisme de formation de la Fédération a maintenu une activité dense et soutenue. Elle s'inscrit dans le prolongement des deux dernières années avec l'organisation d'une centaine de sessions de formation. Au total, ce sont près de 900 salariés et administrateurs du Mouvement SOLIHA qui ont participé, auprès de l'organisme fédéral, à une action de formation.

En toute logique, les sessions de formation suivies en 2023 portent principalement sur les thématiques du logement d'abord et de la réhabilitation. Elles restent le cœur des missions de nos associations. Les formations autour des fonctions transverses et plus précisément du développement des ressources humaines connaissent, quant à elles, une légère augmentation.

Cette analyse reflète parfaitement les enjeux qui se jouent actuellement pour les structures SOLIHA tant sur l'expertise que sur la dimension humaine. C'est pourquoi, l'ambition est de poursuivre la politique initiée ces dernières années, à savoir un renouvellement continu de l'offre de formation. Pour ce faire, l'équipe

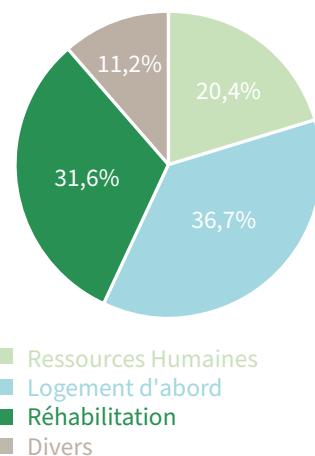
de la Fédération est fortement mobilisée pour proposer des nouvelles formations en adéquation avec les évolutions législatives et réglementaires. Elles concernent principalement le champ de la rénovation énergétique et de la gestion immobilière sociale.

Cette politique volontariste en faveur du développement et de la valorisation des formations trouve également un écho dans les modalités d'organisation des formations. L'objectif est bien de répondre favorablement à l'ensemble des demandes des directions et des salariés qui souhaitent approfondir leur connaissance. C'est pourquoi, l'organisme de formation doit faire preuve d'une grande agilité. Formations en présentiel au siège de la Fédération, en région au sein des associations ou encore en distanciel, tous les formats sont proposés pour coller, au plus près, aux souhaits des structures.

Plus encore, en 2023, la Fédération a continué à inscrire son action dans une démarche de qualité en respectant scrupuleusement les indicateurs de la certification Qualiopi. L'audit de surveillance Qualiopi, qui s'est tenu en septembre 2023, l'a confirmé.

Cette exigence de qualité tant sur l'organisation que sur le déroulement des formations, guide l'action quotidienne de l'équipe. C'est pourquoi, une attention toute particulière est portée au traitement, à l'exploitation et à l'évaluation des questionnaires de satisfaction des stagiaires. Les indices de satisfaction sont extrêmement encourageants. Les participants aux formations délivrées par l'organisme fédéral sont à 90 % satisfaits et très satisfaits du contenu de la formation. Ce pourcentage se retrouve dans les mêmes proportions sur la pédagogie du formateur.

Répartitions des formations en pourcentage



En 2024, l'organisme de formation fédéral va poursuivre son développement. L'objectif est d'accompagner, au plus proche des besoins des salariés et des administrateurs, les mutations dont doit faire face le Mouvement. C'est pourquoi, le catalogue de formations 2024 s'enrichit de nouvelles sessions.

Plus encore, notre ambition est d'ouvrir les formations proposées par la Fédération à nos partenaires.

ZOOM

UNE FORMATION CO-CONSTRUISTE AVEC LA COPRO DES POSSIBLES



La société d'économie mixte Ile-de-France Energie dont l'ambition était de proposer une offre complète pour « une rénovation énergétique efficace et accessible à tous » a lancé, en 2022, un appel d'offres dans le cadre du programme « Rénovons collectif ». Ce programme visait à stimuler massivement la demande de rénovation des copropriétés au niveau national en axant sur une montée en compétences des acteurs de la filière et plus particulièrement des syndics. D'où le lancement, auprès des organismes de formation, d'un appel à projet ayant pour vocation de développer, de proposer et d'initier un programme complet de développement des compétences des syndics de copropriétés.

Fort de ses activités et de sa particularité, l'organisme de formation fédéral a décidé de se positionner sur ce marché. Pour ce faire, la Fédération s'est appuyée sur l'expertise et le réseau de la Copro des possibles. Cette société coopérative, qui porte un programme de mobilisation des copropriétés, bénéficie d'une connaissance accrue de l'ensemble des parties prenantes et des démarches à engager.

Cette alliance a permis de remporter deux lots de cet appel à projet. Les formations ont été bâties, construites et animées, collectivement, autour de deux thématiques principales, la rénovation et la communication d'une part et la rénovation et le management de projet d'autre part.

Ces formations ont rapidement trouvé un écho favorable du côté des syndics de copropriétés.

LA DIGITALISATION AU SERVICE DE L'EFFICIENCE

La Fédération a poursuivi en 2023 son programme national de digitalisation afin d'accompagner le réseau dans sa transition numérique pour répondre aux enjeux suivants :

- Améliorer la qualité de service ;
- Harmoniser et dématérialiser les interventions en tenant compte des spécificités locales ;
- Permettre à l'ensemble des structures d'accéder à des solutions performantes à moindre coût ;
- Gagner collectivement en efficience pour faire face à la concurrence.

Ressources humaines, informatique, gestion locative sociale, etc., une multitude d'actions de digitalisation ont été menées :

- Déploiement du logiciel de finance Sage FRP 1000 Cloud, à partir d'un modèle comptable standardisé, dans 13 associations ;
- Bonne adhésion au projet mutualisé de l'outil de système d'information RH Lucca, qui a entraîné une dégressivité rapide des coûts d'abonnement : près de 1 000 utilisateurs de la solution de gestion des absences, 550 utilisateurs de la solution d'analyse des temps et 260 utilisateurs de l'application notes de frais ;
- Remédiation de l'écosystème Microsoft 365 : mise à jour des 3 750 comptes de l'annuaire
- « @soliha.fr », optimisation de l'attribution des licences et renforcement de la sécurité, mise en place des procédures d'onboarding et d'offboarding via une plateforme de gestion des identités et des accès ;
- Développement d'un portail web applicatif national : déploiement du socle infrastructurel, mise en production d'un générateur de contrat d'AMO qui sera enrichi à terme d'un module de signature électronique ;
- Accompagnement technique et financier de trois associations de petite taille (moins de 11 salariés) pour l'acquisition d'un logiciel métier ;
- Signature d'un contrat-cadre avec Crypto, éditeur de solutions de Gestion Locative, permettant aux nouveaux clients SOLIHA de bénéficier de tarifs réduits sur les modules et prestations ;
- Organisation de webinaires nationaux dédiés à la digitalisation : présentation d'applications liées à la gestion locative sociale (gestion locative, gestion de projet, prospection, suivi technique, suivi social, paiement des loyers en ligne) ; sensibilisation à la dématérialisation documentaire (présentation de solutions de GED avec un focus sur la facturation électronique) ; présentation de Proge Copro, outil de gestion de projet en copropriété.



Dans la continuité du travail de digitalisation engagé, plusieurs actions vont être déployées en 2024 telles que : l'implémentation de la signature électronique dans les contrats d'AMO, la programmation des interfaces d'échanges de données, le développement d'applications de terrain pour les techniciens et ergothérapeutes (diagnostics autonomie, indécence, insalubrité), etc.

ZOOM

LE PORTAIL WEB APPLICATIF SOLIHA, UNE BOÎTE À OUTILS NATIONALE

Le portail applicatif national est une boîte à outils web à destination des collaborateurs du Mouvement, proposant des interfaces (échanges de données via API et fichiers d'import) avec les différents systèmes d'information métiers utilisés. Il a pour ambition de proposer des solutions applicatives innovantes, complémentaires aux outils existants dans le réseau. À titre d'exemple, la gestion électronique de documents spécifiques, d'applications de terrain pour les techniciens et d'outils d'ingénierie financière, etc.

La première brique du portail, développée en 2023, est un générateur de contrat d'AMO. Sa mise en production est prévue pour le début de l'année 2024. Actions menées en 2023 :

- Architecture technique et configuration cloud ;
- Gestion des structures (national/local) ;
- Gestion des utilisateurs et des rôles ;
- Gestion des missions d'AMO et des paramètres de facturation ;
- Gestion des logements et des bénéficiaires ;
- Gestion des documents ;
- Tests API développeurs de signature électronique.

LA CERTIFICATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Le Mouvement SOLIHA a fait de la qualité de service l'un des enjeux majeurs de son cadre stratégique « CAP 2025 ! » en engageant les associations dans une démarche de certification. La certification a pour double objectif de :

- Améliorer et garantir la qualité du service rendu, auprès ménages accompagnés et des commanditaires ;
- Partager et homogénéiser les modes d'intervention des associations SOLIHA.

La qualification Qualicert

Les associations SOLIHA, certifiées « Qualicert », le sont par l'organisme SGS ICS, premier acteur des démarches de certifications de services. Cette certification garantie aux personnes faisant appel à SOLIHA, une qualité de service et d'accompagnement, marqueur de différenciation par rapport aux autres opérateurs intervenant dans le champ de l'habitat à vocation sociale. Être certifié, c'est répondre aux caractéristiques des 20 engagements que contient le référentiel de services « Qualicert » et pouvoir se prévaloir d'un cadre d'intervention où le respect des engagements pris sera tenu.

Selon les enquêtes de satisfaction réalisées en 2024 auprès des associations certifiées, 98 % des ménages interrogés et 93 % des commanditaires sont satisfaits des services SOLIHA.

Les associations SOLIHA, fortement engagées dans cette démarche

Près de 75 % des associations généralistes SOLIHA sont certifiées ou sont engagées dans la démarche. En 2023, le Mouvement SOLIHA comptabilise 38 associations certifiées « Qualicert », 16 autres associations sont en cours de certification.

Depuis 2021, le référentiel « Qualicert » a été adapté pour correspondre à l'activité de gestion locative sociale des Agences immobilières sociales (AIS) SOLIHA, afin de leur permettre d'accéder à cette certification. En 2023, cinq AIS SOLIHA étaient certifiées.

Cette démarche pro-active, permet à chaque association de prendre le temps de retravailler sur ses processus d'intervention, d'homogénéiser ses pratiques professionnelles dans le but d'apporter la meilleure qualité de service.

Animer le réseau

La Fédération accompagne les associations SOLIHA à toutes les étapes de la démarche de certification. En 2023, cinq groupes de travail fédéraux et régionaux sur la thématique de la qualité de services se sont réunis. Parmi ces groupes, un groupe qualité pilote est dédié aux AIS afin d'accompagner ces associations dans cette dynamique de certification. Dans le cadre du groupe de suivi qualité, la Fédération, veille à l'actualisation du référentiel pour répondre aux évolutions de sa qualité de service.



Un travail prospectif sera mené pour faire évoluer le référentiel afin qu'il soit en phase avec le contexte dans lequel il s'applique. Il s'inscrira dans une réflexion plus globale sur les enjeux de qualité de service rendue par les associations SOLIHA, tant auprès des personnes accompagnées que des commanditaires.

ZOOM

SOLIHA MOSELLE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION CERTIFIÉE

SOLIHA Moselle a passé avec succès la certification de services « Qualicert » dans le cadre des 20 engagements du référentiel. Prévoyant une certification au premier semestre 2024, l'association a été en mesure d'être certifiée en décembre 2023.

Les circonstances de cette certification sont intéressantes à évoquer. Le certificateur SGS ICS venu pour réaliser un audit à blanc a proposé de réaliser directement l'audit de certification. En effet, la préparation de l'équipe, menée par le référent qualité avec l'appui de son directeur, était telle que la certification a été obtenue. Une première qu'il convient de saluer !

Ce succès démontre qu'une équipe motivée peut conduire ce travail sur la qualité dans des délais permettant à la fois une bonne appropriation par les salariés de la structure et une dynamique de mise en œuvre portée par tous. Au final, il aura fallu 18 mois à SOLIHA Moselle pour obtenir sa certification.



CO-CONSTRUIRE

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE « HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS »

Le travail d'harmonisation des conventions collectives PACT-ARIM et FSJT (Foyers et services pour jeunes travailleurs), impulsé par l'arrêté du 1er août 2019 du Ministère du travail, s'est poursuivi en 2023 dans une dynamique constructive. En effet, les organisations syndicales de salariés et professionnels d'employeurs ont réitéré leur volonté de parvenir à l'élaboration d'un texte commun dans les délais impartis par la loi.

C'est pourquoi, en 2023, l'ambition affichée des partenaires sociaux a été de poursuivre et de finaliser les discussions engagées précédemment. Ainsi, l'année a été marquée par la négociation de deux textes structurants pour la branche « Habitat et logement accompagnés ».

Classification des emplois

Le premier chantier concerne les travaux sur la classification des emplois. Initié en 2022, l'élaboration du nouveau système de classification s'est concrétisée en milieu d'année avec l'adoption de cinq critères classants. Ces critères, tels que définis, portent sur l'autonomie, la responsabilité managériale et de moyens, la complexité, les relations externes et le niveau de qualification et de compétences requises.

Pour les associations SOLIHA, c'est un véritable changement de culture. En effet, la classification PACT-ARIM est construite sur la notion d'emplois repères définis à partir d'activités à réaliser. La méthode des critères classant est, quant à elle, liée à la nature de l'emploi. Elle se détermine indépendamment du profil de la personne qui occupe l'emploi.

Une fois cette base posée, partagée et validée, les organisations de salariés et les représentants d'employeurs ont continué d'avancer en s'appropriant

la technique de la cotation des emplois. Cette étape est fondamentale pour déterminer les futurs salaires minimums de la branche. Au regard de la complexité et de la technicité de cette phase, un cabinet d'étude a été missionné pour accompagner les partenaires sociaux. Plus encore, afin d'élaborer les premières hypothèses et de vérifier la pertinence des critères, la Fédération a travaillé avec un panel d'associations SOLIHA.

Ce chantier n'a pas abouti en 2023, il se poursuit avec assiduité en 2024.

Durée et à l'organisation du temps de travail

La négociation du texte relatif à la durée et à l'organisation du temps de travail a aussi fortement mobilisé les partenaires sociaux. Impactant directement le quotidien des salariés, à savoir la durée du temps de travail et son organisation, ce texte a fait l'objet d'âpres et fastidieuses discussions. En effet, il a été amendé sur de nombreux points par une organisation syndicale,

ce qui a nécessité des analyses, de nombreux échanges et des arbitrages. Une version finalisée du texte va être proposée dès le début de l'année 2024.

L'année 2023 aura donc permis d'avancer considérablement sur la structuration de la nouvelle branche tant sur la classification des emplois que sur le temps de travail. Toutefois, malgré un calendrier de réunions dense et rapproché, il n'a pas été possible de finaliser ces négociations. L'année 2024 le permettra.

En effet, les partenaires sociaux devront, en 2024, s'accorder sur ces textes fondamentaux pour consolider la branche « Habitat et logements accompagnés ». Plus encore, au-delà de l'obligation légale de finaliser les négociations en cours, il apparaît nécessaire de se mettre d'accord sur un texte relatif à la classification et à la rémunération pour aborder les autres champs conventionnels tels que le contrat de travail ou les indemnités de fin de contrat.

LE PLAN BÉNÉVOLAT

Le Mouvement SOLIHA rassemble 2 000 bénévoles qui se répartissent dans les instances de gouvernance des associations que sont les Conseils d'Administration, les bureaux et les assemblées générales. Depuis la crise sanitaire, les associations font face à des difficultés de renouvellement des instances locales. Afin de relancer la participation des bénévoles au sein des instances et de diversifier les types d'engagement bénévole, la Fédération a initié l'élaboration d'un plan bénévolat.

Ce plan triennal (2022-2025) a été validé par le Conseil d'administration fédéral du 22 novembre 2022. Il s'articule autour de plusieurs actions :

- Animer le groupe projet bénévolat avec 3 réunions ;
- Lancer une enquête fédérale auprès du réseau sur l'état du bénévolat lancée en juin donnant des informations intéressantes sur les volets bénévolats de compétence et participatif ;
- Finaliser la boîte à outils avec la réalisation de 4 nouvelles fiches :
 - Historique du Mouvement SOLIHA,
 - Les priorités d'action du Mouvement SOLIHA : « CAP 2025 ! »,
 - Plan bénévolat type de l'association,
 - Mise en œuvre pratique du plan d'action bénévolat.
- Élaborer le plan type bénévolat local et lancer auprès des référents des associations membres du groupe projet pour le tester ;
- Prendre contact avec un partenaire national pour la définition d'une action visant à consolider le bénévolat de gouvernance et à développer celui de compétences avec l'association Passerelles et Compétences. Un projet de convention de partenariat a été initié pour définir les modes d'action conjoints, sachant que certaines associations ont commencé à travailler avec les équipes locales de Passerelles et Compétences.



En 2024, l'action engagée va donc se poursuivre en incitant les associations à se doter d'un plan bénévolat local. Il vise à mettre en œuvre une stratégie d'action dans le but de consolider la pratique du bénévolat tout en s'appuyant sur les travaux du groupe fédéral ainsi que sur le déploiement du partenariat avec Passerelles et Compétences. Une plaquette valorisant l'engagement bénévole dans le Mouvement est aussi prévue.

ZOOM

SÉMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'invitation de SOLIHA Alpes Maritimes, le Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni en séminaire, les 13 et 14 avril, au cœur de la ville de Nice. Deux jours d'échanges, de discussions et de débats autour du Mouvement qui se sont déroulés dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La première journée a été consacrée à la présentation du réseau, à ses enjeux et à ses perspectives. L'occasion de s'interroger ensemble sur la place du collectif, de revenir sur l'état d'avancement du plan stratégique « CAP 2025 ! » et de travailler collectivement sur le rôle des unions régionales et territoriales. La seconde journée du séminaire, quant à elle, portait sur l'attractivité du Mouvement en abordant « l'École SOLIHA », la marque employeur et la convention collective « Habitat et logement accompagnés ».

Ces deux journées ont été particulièrement fructueuses. Elles ont permis de faire émerger tous les points de vue, toutes les spécificités des structures et toute la singularité du Mouvement SOLIHA. Ces réflexions ont trouvé une illustration graphique et ludique pendant toute la durée du séminaire grâce à l'accompagnement d'une consultante facilitatrice en intelligence collective et en outils visuels.

Ce séminaire n'est pas resté « lettre morte », bien au contraire. Dans le prolongement de ces deux jours, de nombreux chantiers à engager ont été présentés au Conseil d'administration. Le lancement du projet associatif du Mouvement et l'organisation de la journée nationale du Mouvement du 17 octobre 2024 qui vise à réunir, pour la première fois, les salariés et les administrateurs du réseau en sont la parfaite illustration. Plus encore, une charte des administrateurs est en cours d'élaboration et le renforcement des partenariats guide l'action quotidienne de la Fédération.



AGIR ENSEMBLE



SOLIHA est membre depuis 2011 des Acteurs du logement d'insertion (ALI), avec les unions et fédérations Unafo, Fapil et Unhaj.

Les ALI, soutenus par la DIHAL, portent la voix des associations œuvrant dans le logement d'insertion, en regroupant au sein de leurs adhérents près de 400 000 logements d'insertion.

Une feuille de route commune présentant les travaux, l'impact des ALI, les évolutions et les sujets majeurs du secteur, est établie chaque année. Un comité de gouvernance, regroupant 3 administrateurs de chaque ALI, se tient deux à trois fois par an. Les directeurs et délégués généraux se réunissent chaque mois afin d'échanger sur les plaidoyers pouvant être portés en commun. Les ALI soutiennent la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord et particulièrement la prise en compte accrue des résidences sociales dans le nouveau plan quinquennal.

En 2023, deux journées territoriales, à Lyon et Rouen, avec respectivement 80 et 40 participants, ont permis de présenter les partenariats locaux, à la fois dans un territoire de mise en œuvre accélérée de la politique du Logement d'abord et dans un territoire non encore inscrit dans ce périmètre. L'objectif est de catalyser les partenariats locaux et de permettre à des acteurs qui n'ont pas pour habitude de se croiser de débattre dans un environnement bienveillant consacré à la réflexion.

Un séminaire national organisé le 9 novembre, à Paris, a été consacré à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion, avec plusieurs tables rondes et des invités experts dont la CGLS, la Banque des Territoires, l'Anah, la Clé Solidaire, etc. Elle a permis de mettre en lumière cette production associative de logements très sociaux auprès de la centaine de personnes présentes.

Les ALI ont enfin lancé une enquête concernant les espaces collectifs dans les pensions de famille afin de fournir des recommandations. Un cahier de bonnes pratiques tirées d'expériences réelles de 8 pensions de famille des réseaux membres des ALI, a été publié. Cette étude a été présentée lors d'un webinaire dans le cadre de la semaine nationale des pensions de famille.

www.logementdinsertion.org



SOLIHA est membre fondateur du Collectif des associations unies (CAU).

Créé à la suite de la crise du logement autour du canal Saint-Martin durant l'hiver 2007-2008, le collectif regroupe désormais 41 associations. Il permet aux associations du champ de l'hébergement et du logement d'échanger sur les sujets d'actualité et de coordonner leurs plaidoyers. Il a notamment en 2023 interpellé le ministre du Logement au sujet des

2 000 enfants à la rue recensés chaque nuit, mais aussi sur la loi dite « Kasbarian », concernant l'occupation illicite de logements, sur les éventuelles baisses de places dans la loi de finances 2024 et sur la loi Immigration de décembre 2023.



SOLIHA est adhérent de l' Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) qui a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non-lucratifs de la solidarité qui œuvrent en faveur des personnes vulnérables ou fragilisées (personnes âgées, personnes en situation de handicap, malades, enfants, jeunes, familles, personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, etc.). SOLIHA participe régulièrement au groupe PHL (Prévention hébergement logement). L'UNIOPSS coordonne par ailleurs le collectif ALERTE, dont la Fédération est membre. Ce collectif a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique, la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.



SOLIHA est membre adhérent du réseau pour la transition énergétique CLER, une association créée en 1984.

Ce réseau a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et plus largement, la transition énergétique. Regroupant 300 structures adhérentes (collectivités territoriales, associations, entreprises), le CLER développe 4 axes d'intervention : diffuser les bonnes pratiques ; formuler des propositions auprès des pouvoirs publics, la société civile et les médias pour accompagner la transition énergétique ; informer et communiquer sur la transition énergétique et déployer des solutions concrètes. Citons notamment le programme SLIME, porté par le CLER : méthodologie mise à disposition des collectivités pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique (propriétaire et locataires) et les accompagner vers des solutions adaptées.



Rénovons

Espace hybride créé en 2016, SOLIHA est membre du collectif « Rénovons », animé par le CLER.

Ce collectif rassemble des acteurs engagés en faveur de l'efficacité énergétique du bâtiment et de la rénovation énergétique des logements (acteurs associatifs, acteurs de la société civile et entreprises).

Au sein de « Rénovons », l'idée que la réussite de la transition écologique se fera avec le concours de tous, est partagée. Ce collectif - lieu d'échange et de développement de plaidoyers communs - est avant tout un espace d'interconnaissance et de compréhension des enjeux et contraintes de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la transition écologique.



SOLIHA est membre de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA). La Fédération participe aux travaux du groupe France, en y déléguant la Directrice du développement de SOLIHA Provence. Cette dernière a pu participer à l'Assemblée générale de juin 2023 à Stockholm, avec la délégation française (CARITAS, FADS, etc.). SOLIHA a par ailleurs contribué aux travaux français exposés par une délégation auprès de la Commission européenne et de plusieurs parlementaires européens, travaux qui insistent sur l'nécessaire amélioration d'EPOCH, la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme.



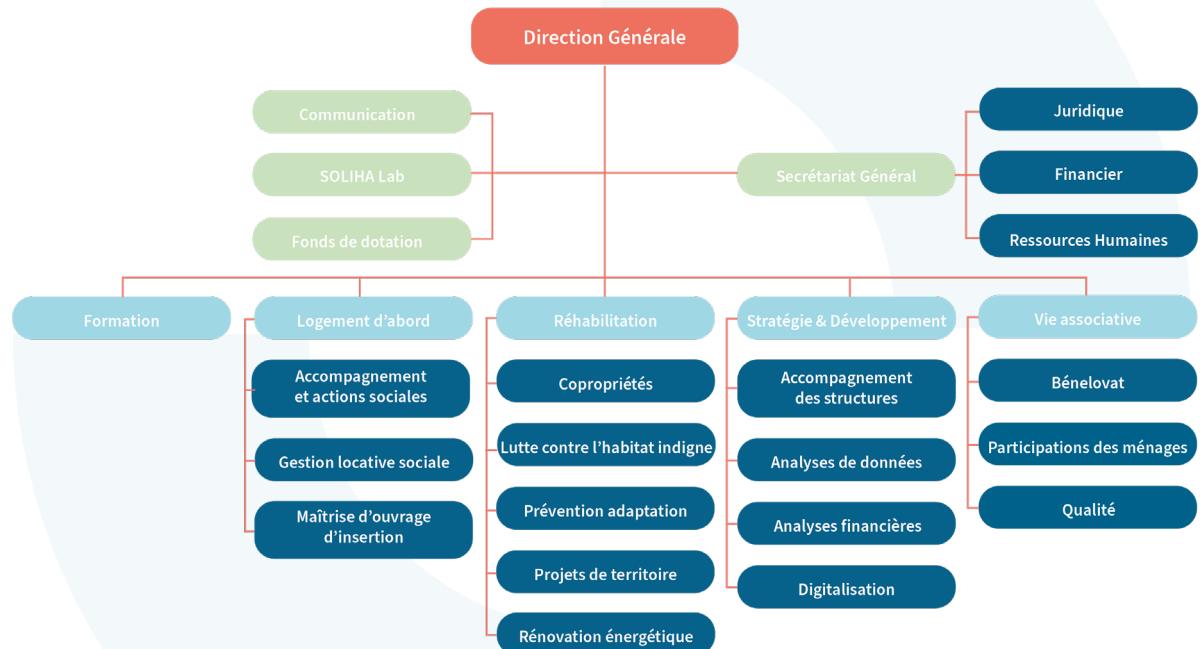
ANNEXES

Composition du Conseil d'administration
Organigramme de la Fédération SOLIHA
L'équipe fédérale
Annuaire du Mouvement

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Région	Candidates		Candidats	
	Alain Régnier	Président		
	Noms et prénoms	Structures membres	Noms et prénoms	Structures membres
Collège des adhérents				
Auvergne-Rhône-Alpes	Catherine Barrot	SOLIHA Drôme et SOLIHA Rhône et Grand Lyon	Jean-Jacques Argenson	UT SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté	Claudy Chauvelot Duban	SOLIHA Jura et Saône-et-Loire	Fabrice Taillard	SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort
Bretagne	Maryse Raoult-Morin	SOLIHA Bretagne	Philippe Ranchere	SOLIHA Bretagne
Centre-Val de Loire	Bernadette Buteau	SOLIHA Centre-Val de Loire	Patrick Rivard	SOLIHA Cher
Hauts-de-France	Marie-Françoise Lavieville	SOLIHA Métropole Nord	Freddy Grzeziczkak	SOLIHA Aisne
Ile-de-France	Candice Roussel	SOLIHA Seine-et-Marne	Philippe de Nijs	SOLIHA Grand Paris
Grand Est			Alain Régnier, président	CAL SOLIHA de Meurthe-et-Moselle
			Raymond Weinheimer	CAL SOLIHA de Meurthe-et-Moselle
Nouvelle-Aquitaine	Sylvane Martin-Laval	SOLIHA Charente Deux-Sèvres	Alain Brousse	SOLIHA Terres-Océan
Normandie	Diane Leseigneur	SOLIHA Normandie Seine	Pascal Poirier	SOLIHA AIS Normandie
Occitanie	Catherine Calmet	SOLIHA Méditerranée	Gérard Alazard	SOLIHA Lot
Outre-mer	Jocelyne Barthelemy Julien	SOLIHA AIS Guyane	Mniri Mchami	SOLIHA Mayotte
Pays de la Loire	Mireille Evenot	SOLIHA Pays de la Loire	Jean-Luc Durand	SOLIHA Loire-Atlantique
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Laurence Franceschini	SOLIHA Alpes-Maritimes	Philippe Oliviero	SOLIHA Provence
Collège des directrices et des directeurs				
	Delphine Agier	SOLIHA Rhône et Grand Lyon	Philippe François	SOLIHA Moselle
	Sophie Leroy	SOLIHA Normandie Seine	Jean-Jacques Haffreingue	SOLIHA Provence
	Ariane Treguer	SOLIHA Terres-Océan	Stéphane Le Floc'h	SOLIHA Alpes-Maritimes
	Maryse Brumont	UT SOLIHA Hauts-de-France	Pierre Casteras	SOLIHA Méditerranée
Membres des SICA HR				
	Pascal Valladont	SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort		
Membres Associés				
	Philippe Tharrault	SOLIHA Grand Paris		
Personnel de la Fédération				
	Edith Altenhoven	Fédération SOLIHA	Dorine Branget	Fédération SOLIHA

L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOLIHA



L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

Direction Générale



Juliette LAGANIER, Directrice générale
M. 06 38 65 60 55 - j.laganier@soliha.fr



Jocya TELEGONE, Assistante de direction
M. 06 33 55 16 28 - F. 01 73 78 46 82 - j.telegone@soliha.fr

Communication



Thomas BACHELET, Responsable communication
M. 06 60 18 44 36 - t.bachelet@soliha.fr



Aziz SLAITI, Chargé de mission communication
M. 06 80 96 91 15 - a.slaiti@soliha.fr



Fabien LAVOISIER, Chargé de mission communication
M. 06 38 38 37 18 - f.lavoisier@soliha.fr

SOLIHA Lab



Frédérique DEBRUILLE, Chargée de mission innovation sociale et développement de projet
M. 07 76 54 13 61 - f.debruille@soliha.fr

Fonds de dotation



Pierre FERREIRA, Chargé de mission Levée de fonds et mécénat
M. 06 18 47 93 94 - pierre.ferreira@soliha.fr

Logement d'abord



Kamel SENNI, Responsable de pôle, en charge de l'accompagnement et actions sociales
M. 06 45 68 38 92 - k.senni@soliha.fr



Dorine BRANGET, Chargée de mission gestion locative sociale
M. 06 45 09 61 97 - d.branget@soliha.fr



Koumba TRAORE, Chargée de mission Maîtrise d'ouvrage d'insertion
M. 06 46 06 90 25 - k.traore@soliha.fr



Noémie LEPOITTEVIN, Chargée de mission Maîtrise d'ouvrage d'insertion
M. 06 45 08 37 18 - n.lepottevin@soliha.fr

Vie Associative



Eric MALEVERGNE, Responsable de pôle, en charge de la démarche qualité de services et du bénévolat
M. 06 38 38 76 14 - e.malevergne@soliha.fr

Secrétariat général



Anne-Catherine FARNAULT, Secrétaire générale
M. 06 08 45 05 86 - F. 01 73 78 46 80 - ac.farnault@soliha.fr



Isabelle LOUAPRE, Chargée de mission ressources humaines
M. 06 31 57 62 16 - i.louapre@soliha.fr



Steeve JEAN-JACQUES, Chargé de mission juridique
M. 06 48 33 98 08 - s.jean-jacques@soliha.fr



Jocya TELEZONE, Assistante de direction
M. 06 33 55 16 28 - F. 01 73 78 46 82 - j.telegone@soliha.fr

Formation



Anne-Catherine FARNAULT, Secrétaire générale
M. 06 08 45 05 86 - F. 01 73 78 46 80 - ac.farnault@soliha.fr



Isabelle LOUAPRE, Chargée de mission ressources humaines
M. 06 31 57 62 16 - i.louapre@soliha.fr

Stratégie et développement



Caroline BAYIGA, Responsable du pôle, en charge de l'accompagnement des structures
M. 06 01 00 93 16 - c.bayiga@soliha.fr



Edith ALTHOVEN, Cheffe de projet systèmes d'information et analyse de données
M. 06 38 38 77 35 - e.altenhoven@soliha.fr



Anthony-Wilfred TOURÉ-TIGLINATIENIN, Chargé de mission analyse et ingénierie financière
M. 06 45 55 93 50 - a.toure@soliha.fr



Matthias MARQUAIS, Chargé de mission Outre-mer
M. 06 27 52 14 07 - m.marquais@soliha.fr

Réhabilitation



Cécile GUERIN-DELAUNAY, Responsable de pôle,
en charge des projets de territoires, copropriétés et lutte contre l'habitat indigne
M. 06 78 44 13 46 - c.guerin-delaunay@soliha.fr



Aurélien DÉJEAN, Chargé de mission transition énergétique
M. 06 17 50 25 03 - a.dejean@soliha.fr



Julie EUGÉNIE, Chargée de mission personnes âgées - personnes en situation de handicap
M. 06 80 96 90 89 - j.eugenie@soliha.fr



Odran MAURY, Chargé de mission parc locatif et lutte contre l'habitat indigne
M. 06 24 75 22 21 - o.maury@soliha.fr

Accédez à
l'annuaire du Mouvement SOLIHA





CONSULTER
LA VERSION DIGITALE
DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Fédération SOLIHA
10 Rue du Plâtre 75004 Paris
01 42 81 97 70
contact@soliha.fr
SOLIHA.fr

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT